



## LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Appel à candidatures pour le Prix de la citoyenneté 2017

### **Valoriser la solidarité et l'entraide**

**Le Prix de la citoyenneté, remis chaque année par le Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, récompense à hauteur de 5'000 francs une personne ou un groupe de personnes engagées dans la vie locale et sociale de la cité. Ce prix vise à mettre en lumière des actions, parfois discrètes et spontanées, qui favorisent et consolident la cohésion sociale et le vivre-ensemble. Les personnes intéressées peuvent faire acte de candidature jusqu'au 20 octobre prochain.**

Neuchâtel a depuis longtemps la réputation d'être une ville ouverte et solidaire. Cette réputation se vérifie au quotidien, par les initiatives et actions de nombreux Neuchâtelois et Neuchâteloises qui s'engagent pour les causes qui leur tiennent à cœur. C'est pour contribuer à reconnaître et récompenser cet apport indispensable au vivre-ensemble que le Prix de la Citoyenneté, qui en est déjà à sa quatrième édition, a été instauré.

Durant les trois premières éditions, les membres du jury ont ainsi pu examiner les candidatures d'individus ou de collectifs actifs dans la lutte contre l'illettrisme, le soutien aux migrants, l'organisation d'activités socioculturelles adressées aux jeunes, ainsi que de nombreuses actions touchant à l'entraide, à la solidarité ou à la dignité humaine.

#### **Appel à candidatures**

Un jury composé de cinq personnalités issues des milieux associatif, médiatique et universitaire, ainsi que d'un représentant du Parlement des

jeunes de la Ville de Neuchâtel désignera le lauréat 2017 après examen des dossiers de candidatures.

Le ou la lauréat-e sera récompensé-e par un montant de 5'000 francs accompagné d'une œuvre imaginée et réalisée par les étudiants de l'Académie de Meuron, qui seront remis au cours d'une cérémonie le mardi 21 novembre à 17h30, dans la Salle du Conseil général de l'Hôtel de Ville. La remise de ce prix s'inscrit par ailleurs dans le cadre de la Semaine de la démocratie locale, placée sous l'égide du Conseil de l'Europe.

Les personnes et associations intéressées sont invitées à faire parvenir leur dossier de candidature à l'adresse ci-dessous au plus tard **jusqu'au 20 octobre 2017**. Le règlement permet de transmettre sa candidature en nom propre ou de proposer une tierce personne.

Formulaire de participation, règlement et renseignements supplémentaires sont disponibles auprès du Service de l'intégration et des infrastructures culturelles, rue de Tivoli 28, 2000 Neuchâtel, tél 032 717 73 97, courriel : [siic.vdn@ne.ch](mailto:siic.vdn@ne.ch), ou sur le site : <http://www.neuchatelville.ch/prix-citoyennete>.

Neuchâtel, le 6 septembre 2017

Direction de la culture et de l'intégration

**Renseignements complémentaires:** M. Thomas Facchinetti, directeur de la culture et de l'intégration tél. +41 32 717 75 02  
[thomas.facchinetti@ne.ch](mailto:thomas.facchinetti@ne.ch)

M. Fabrice de Montmollin, responsable de l'intégration sociale, tél. +41 32 717 73 97 [fabrice.demontmollin@ne.ch](mailto:fabrice.demontmollin@ne.ch)